



Union interparlementaire
Pour la démocratie. Pour tous.



United Nations
Climate Change

Débloquer le financement de l'action climatique : séance d'information pour les parlementaires

En ligne, 25 septembre 2024, 14 h 00-15 h 15 (HAEC)

Note d'orientation

Contexte

Le financement de l'action climatique – l'une des priorités du programme mondial d'action pour le climat – est essentiel pour concrétiser les objectifs climatiques par des actions menées au niveau local, national ou transnational, mais il est nettement insuffisant dans l'ensemble. L'Accord de Paris appelle les pays développés à fournir des ressources financières aux pays en développement¹. Les pays les plus vulnérables aux changements climatiques plaident depuis longtemps en faveur d'un financement approprié de l'action climatique qui leur permette d'atteindre leurs objectifs climatiques. Il reste que l'insuffisance des investissements, les retards de financement et le manque de transparence dans les possibilités de financement font toujours obstacle à une action climatique efficace.

En 2009, les pays développés se sont entendus pour mobiliser d'ici 2020 100 milliards d'USD par an à l'appui de l'action climatique dans les pays en développement. Toutefois, le financement de l'action climatique doit continuer d'augmenter compte tenu de la gravité croissante des effets des changements climatiques. On estime aujourd'hui à près de 6 000 milliards d'USD l'investissement requis pour mettre en œuvre les plans d'action climatique des pays en développement d'ici 2030, sans même prendre en compte l'intégralité des coûts des plans d'adaptation².

Il faut augmenter de toute urgence le financement de l'action climatique. Les pays discutent actuellement d'un nouvel objectif de financement qui remplacera celui des 100 milliards d'USD par an à compter de 2025 : ce [nouvel objectif chiffré collectif pour le financement de l'action climatique](#) (NCQG) sera officialisé à la COP29, la conférence de l'ONU sur les changements climatiques qui aura lieu à Bakou (Azerbaïdjan), en novembre 2024. Les négociations en cours sur ce nouvel objectif pourraient être l'occasion de tenir pleinement compte des besoins et des priorités des pays en développement pour assurer l'efficacité, l'accessibilité et la prévisibilité du financement de l'action climatique. Un nouvel objectif de financement sera non seulement essentiel pour les pays en développement, mais également bénéfique pour les pays développés. L'augmentation du financement international pour l'action climatique sera l'occasion de promouvoir non seulement la justice et l'équité climatique, mais aussi l'objectif visant à limiter le réchauffement de la planète à 1,5 °C – dans l'intérêt de tous les pays du globe. La réalisation de cet objectif contribuera au bien-être, à la résilience et à la stabilité sociale des pays développés comme des pays en développement.

Thèmes et objectifs

Cette séance d'information sera pour les parlementaires l'occasion d'approfondir leur connaissance des rouages du financement de l'action climatique, des défis et des possibilités qui y sont associés. Après un bref aperçu des différentes sources existantes pour le financement de l'action climatique, nationales et internationales, on passera en revue les dernières tendances en matière de financement international de l'action climatique. Les connaissances acquises seront particulièrement utiles aux parlementaires pour

¹ unfccc.int/topics/introduction-to-climate-finance

² unfccc.int/news/from-billions-to-trillions-setting-a-new-goal-on-climate-finance

leur participation, aux niveaux national et international, à des discussions sur les changements climatiques dans le contexte de la COP29, communément rebaptisée « COP du financement ».

En particulier, cette séance d'information vise à présenter un aperçu et approfondir la connaissance des sujets suivants :

- la situation actuelle du financement international et l'estimation du volume de financement requis pour les mesures d'atténuation et d'adaptation ;
- les sources, les mécanismes et les instruments de financement pour l'action climatique ;
- le nouvel objectif chiffré collectif pour le financement de l'action climatique (NCQG), complété d'une mise à jour sur l'avancement des négociations et l'échéance prévue pour l'adoption du NCQG à la COP29 ;
- les possibilités qui s'offrent aux pays développés comme aux pays en développement d'agir collectivement pour le financement de l'action climatique.

Par ailleurs, cette séance d'information servira de tribune aux parlementaires pour discuter des possibilités de renforcement de l'action parlementaire pour le financement de l'action climatique avec des spécialistes du financement de l'action climatique. Les parlementaires seront alors mieux à même de rappeler aux pays les engagements pris en matière de financement de l'action climatique, de demander des comptes à leur gouvernement respectif concernant les modalités de financement adoptées pour le climat et de promouvoir les actions collectives et mutuellement bénéfiques pour le financement de l'action climatique.

Les participants sont invités à présenter un bref aperçu des besoins de leur pays en matière de financement de l'action climatique et des efforts déployés par leur parlement respectif pour combler les déficits de financement.

Participants et modalités

Cette séance d'information est destinée aux parlementaires et au personnel parlementaire, à commencer par les personnes qui travaillent dans les domaines du changement climatique, du développement durable et des finances.

La séance aura lieu sur la plateforme Zoom. Des services d'interprétation simultanée en anglais, français, espagnol et arabe seront fournis.